

FICHE FILIÈRE

Filière Plantes à parfum et médicinales

Les plantes à parfum et médicinales sont des cultures caractéristiques de La Réunion. L'essentiel de la production est assuré par les 40 adhérents de la Coopérative Agricole des Huiles Essentielles de Bourbon (CAHEB), acteur majeur de la filière depuis 1963. Au total, il existe une centaine de producteurs sur l'île. Historiquement deuxième secteur d'exportation après la canne, la filière demeure riche d'un savoir-faire traditionnel, malgré une taille aujourd'hui modeste. Les plantes à parfum réunionnaises sont reconnues grâce à la qualité de leurs huiles essentielles (Géranium, Vétiver et Baie Rose sont les plantes majoritaires). Une trentaine d'espèce de plantes médicinales réunionnaises (Faham, Bois d'Arnette, Bois de demoiselle...) ont été inscrites à la pharmacopée française, ouvrant ainsi de nouveaux débouchés économiques pour ces cultures.

I. Évolution de la filière à La Réunion

Historique de la filière

Pendant plus de 100 ans les plantes à parfum ont constitué la deuxième culture d'exportation de l'île après la canne à sucre (en valeur). Les huiles essentielles de géranium rosat, de vétiver, d'ylang-ylang ou encore de baies roses sont emblématiques de l'île.

Originaire d'Afrique du Sud et introduit au XIXe siècle le géranium rosat connaît un essor rapide grâce à la distillation de son huile essentielle, réputée pour sa qualité. Le vétiver, introduit un siècle plus tôt, a d'abord été utilisé comme matériau de construction. Par la suite ses racines ont été distillées, La Réunion devient alors l'un principaux exportateurs d'huile essentielle de vétiver. Ces cultures, autrefois largement répandues, représentaient des milliers de producteurs (2 500 au recensement agricole de 1980 et quasi 10 000 historiquement). Elles ne comptent aujourd'hui plus qu'une centaine de producteurs, victimes de la concurrence interna-

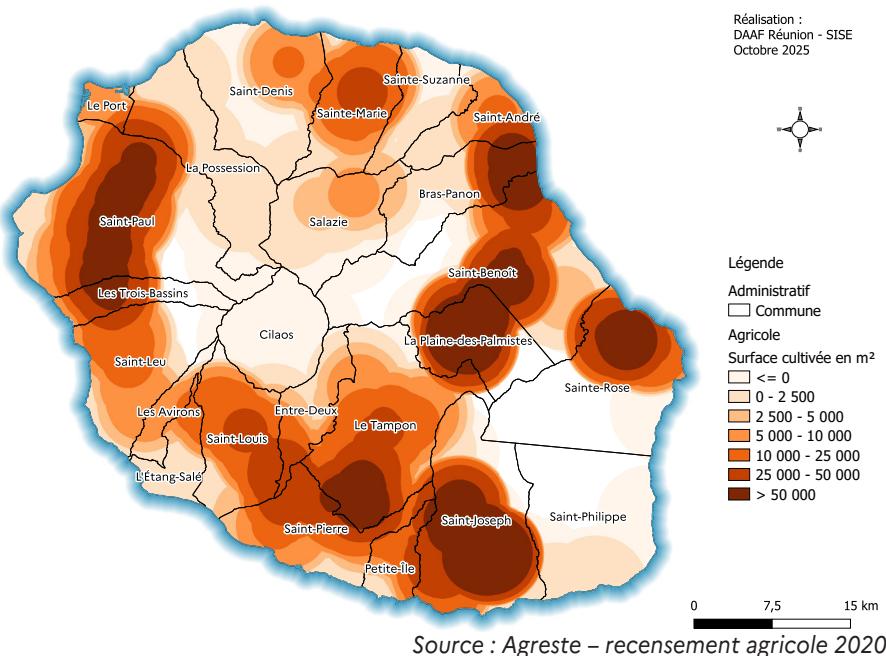
tionale et de la hausse des coûts de main-d'œuvre.

Les plantes médicinales sont issues de la biodiversité indigène de l'île. Elles sont utilisées depuis de nombreuses générations sous diverses formes : infusions, décoctions, bains ou cataplasme. Aujourd'hui encore, ces savoirs se transmettent, notamment grâce aux tisaneurs.

Fig. 1 - Répartition des surfaces cultivées en PAPAM au lieu-dit du siège des exploitations en 2020

La filière aujourd’hui

Les cultures des PAPAM (**plantes aromatiques, plantes à parfum et médicinales**) se concentrent dans le sud de l'île, principalement au Tampon, à Saint-Pierre et à Saint-Joseph, ainsi que dans les Hauts de l'ouest (Fig. 1). L'exploitation du géranium se perpétue essentiellement dans le sud de l'île, au Tampon et à Saint-Pierre.



avec quelques producteurs dans les Hauts de Saint-Paul.

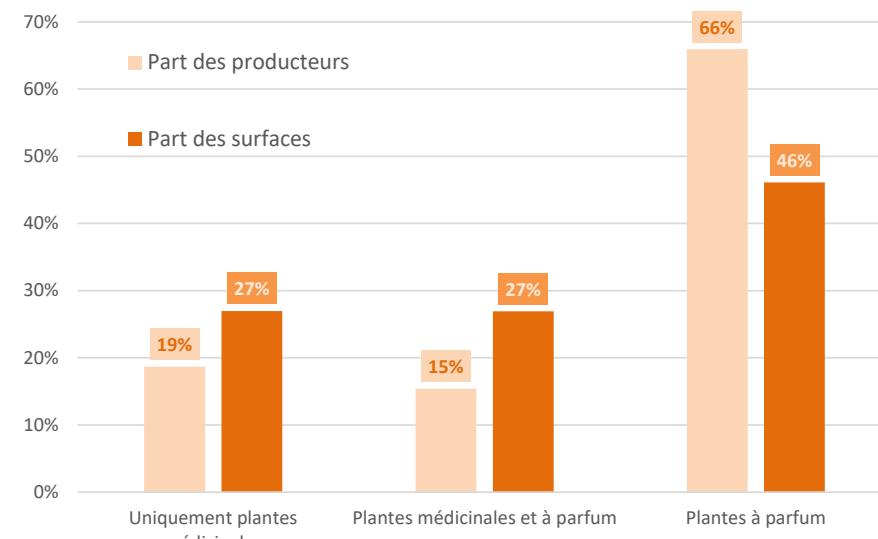
La filière fait face à une forte baisse de production, due au manque de main-d'œuvre et de rentabilité, aux difficultés de débouchés et à la pénibilité du travail manuel (coupe, desherbage).

Traditionnellement, le géranium se cultive sur de petites parcelles dans des zones pentues. Après une phase d'expérimentation réussie, la CAHEB développe la production dans les bas, où la coupe peut être mécanisée. Ces avancées techniques ont permis d'implanter 3 hectares en 2025, puis 9 hectares d'ici 2027. Ces productions supplémentaires approvisionneront de grandes parfumeries, avec lesquelles la coopérative a récemment conclu des accords commerciaux.

Le géranium, le vétiver, la baie rose et même le basilic sont des plantes recherchées pour la parfumerie et les cosmétiques. La baie rose est la plante à parfum la plus exportée, son extraction est réalisée hors de La Réunion, faute d'outil de transformation sur place. Cette espèce invasive (interdite à la culture) se collecte en milieu naturel.

Les pratiques de soins par les plantes sont encore très ancrées dans la culture créole. Récemment, 34 plantes médicinales réunionnaises ont été inscrites à la pharmacopée française (voir liste p.5), ouvrant ainsi de nouveaux débouchés économiques pour la biodiversité réunionnaise. Selon le Code de la Santé Publique, cette liste constitue un répertoire officiel des plantes considérées comme possédant des propriétés médicinales. L'inscription des plantes réunionnaises à la pharmacopée assure une reconnaissance officielle des savoir-faire traditionnels et patrimoniaux. Elle est le résultat d'un travail porté par l'APLAMEDOM (**Association pour les plantes aromatiques et médicinales de La Réunion**), associant la CAHEB, l'ADPAPAM (**Association de défense**

Fig. 2 - Répartition des producteurs et des surfaces selon les cultures



Note de lecture : En 2020, 19% des producteurs de PAPAM cultivent uniquement des plantes médicinales et exploitent 27 % des surfaces totales en PAPAM

Source : Agreste – recensement agricole 2020

des plantes à parfum aromatiques et médicinales) et l'université de La Réunion. Prochainement, 10 de ces 34 plantes seront potentiellement libéralisables de ce monopole.

La feuille de route PAPAM, diffusée en 2019, liste des actions permettant à la filière de se structurer. Ce document, porté par le Conseil Départemental, fédère l'ensemble des acteurs.

II. Les acteurs de la filière et sa gouvernance

Les producteurs

Au recensement agricole de 2020, 182 exploitants déclarent cultiver 118 hectares de plantes à parfum ou médicinales. Les deux tiers d'entre eux ne produisent que des plantes à parfum. Ils exploitent au total 54 hectares, dont 49 de géranium. Une trentaine d'exploitants récoltent exclusivement des plantes médicinales, sur 32 hectares. Enfin, 15 % des producteurs déclarent à la fois des plantes à parfum et des plantes médicinales, sur une surface totale de 32 ha. Cette surface est majoritairement consacrée aux plantes médicinales, issues pour partie de cultures plantées et pour partie de forêts privées. (Fig. 2)

La filière est principalement composée de petits producteurs, avec une surface d'environ 5 000 m² pour les plantes à parfum et un peu moins d'1 ha pour les plantes médicinales avec cependant une très forte variabilité quant aux superficies.

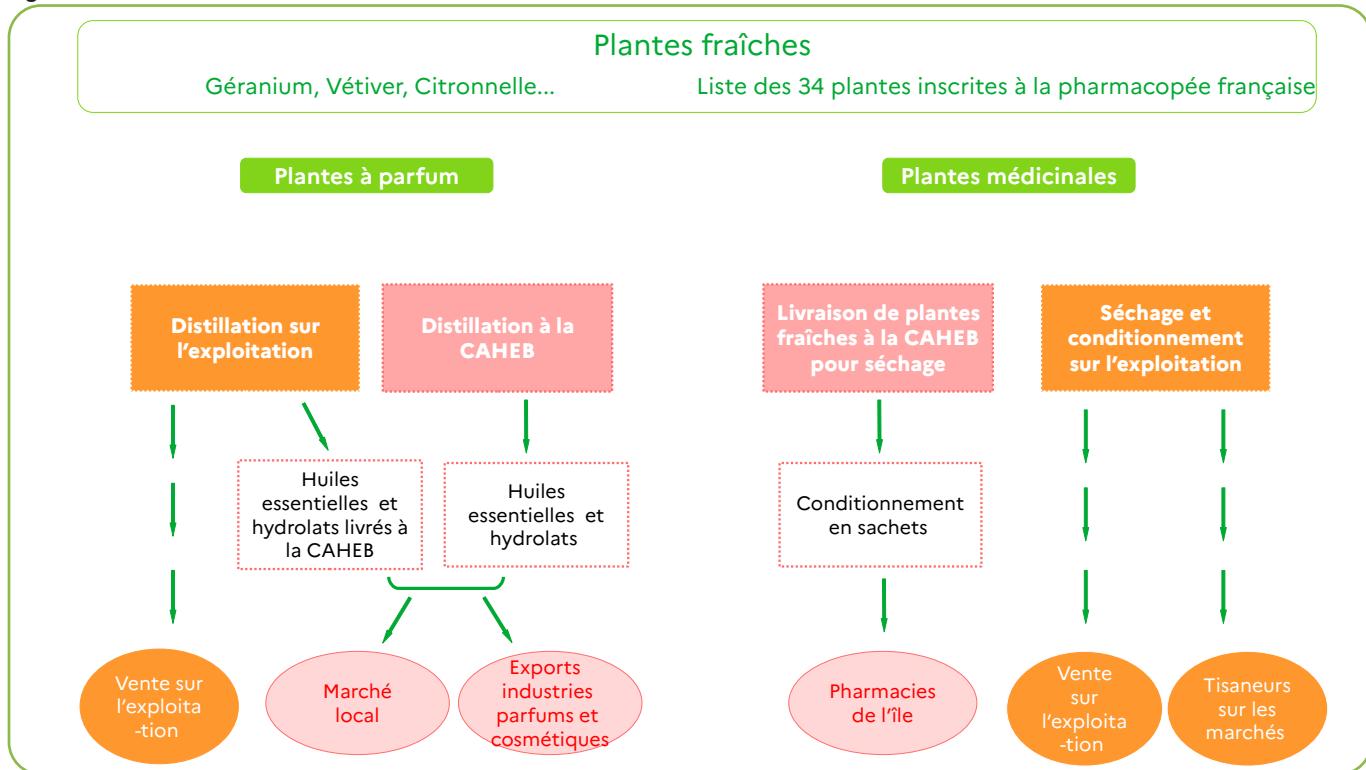
En 2020, 42 % des producteurs, soit 81 exploitants, commercialisent en circuit court, principalement en vente directe sur leur exploitation, et pour une trentaine d'entre eux, sur les marchés. Les plantes médicinales sont plus fréquemment commercialisées en circuit court que les plantes à parfum. Plus d'un tiers des producteurs assurent également la transformation de leur récolte. Pour les plantes médicinales, ils récoltent, séchent puis conditionnent en sachet. La quasi-totalité des producteurs de plantes à parfum réalisent eux-mêmes la distillation à l'aide d'un alambic. Il faut 300 à 400 kg de feuilles pour produire 0,5 à 1 litre d'huile essentielle. (Fig. 3)

Les acteurs de la filière

> La CAHEB

La filière ne compte qu'une seule structure de collecte, il s'agit de la CAHEB. Crée en 1963 et située sur la commune du Tampon, elle est l'unique coopérative de producteurs

Fig. 3 - Production et distribution des PAPAM à La Réunion



de PAPAM à La Réunion.

En 2025, la CAHEB regroupe 27 producteurs de plantes à parfum et 13 producteurs de plantes médicinales, pour lesquels elle assure la collecte et la commercialisation.

Elle collecte les plantes médicinales fraîches, qu'elle sèche et conditionne à destination des pharmacies de l'île. Pour les plantes à parfum, la majorité des adhérents livrent directement leurs huiles essentielles. Ils ont également la possibilité de distiller au sein de la coopérative, où des alambics sont mis à leur disposition. Néanmoins, un changement d'organisation est en cours, reposant sur l'achat de la matière végétale et sa distillation par la CAHEB, en qualité de transformateur agréé.

La coopérative a la capacité d'assurer la majorité de la production locale de PAPAM (hors baie rose).

La CAHEB joue un rôle essentiel dans la préservation des cultures et des savoir-faire traditionnels de l'île. Pour faire face aux aléas climatiques et à la pénibilité du travail de production, elle combine innovation et tradition : développement de la culture de géranium dans les bas, mécanisation des récoltes, services de distillation pro-

Processus de distillation : Si les procédés techniques ont évolué, le principe de base reste inchangé. Les plantes sont placées dans un alambic, traversés par de la vapeur d'eau. Celle-ci se charge en molécules aromatiques, puis se condense dans un serpentin refroidi. Le liquide obtenu contient à la fois huile essentielle et eau florale (hydrolat). La séparation s'effectue par différence de densité dans un essencier : l'huile, plus légère, surnage à la surface. Ce procédé est reconnu comme biologique.

posés aux producteurs, projets de culture sous serres agrivoltaïques, etc. Ces évolutions permettent à la fois d'assurer la pérennité de ces cultures et de les valoriser sur le marché mondial.

-> L'APLAMEDOM

La filière des plantes médicinales est représentée par l'APLAMEDOM, une association pluridisciplinaire engagée dans la recherche, la conservation et la valorisation de ces cultures. Elle rassemble une cinquantaine de membres issus des milieux médical, universitaire, industriel et agricole. Ses missions portent sur la sécurisation des plantes médicinales et aromatiques et sur leur valorisation économique dans les secteurs cosmétique, agroalimentaire et de bien-être. L'association a notamment conduit le projet d'inscription des plantes réunionnaises à la phar-

copée française.

L'APLAMEDOM propose également des formations destinées aux futurs agriculteurs et organise des rencontres auprès de professionnels des PAPAM (Parc National, ARMEFLHOR, tisaneurs...).

La structure anime diverses actions de la feuille de route PAPAM de La Réunion. Dans ce cadre, elle porte la marque « Zerbaz péi - garantie APLAMEDOM », qui valorise l'ensemble de la filière en fédérant plusieurs entreprises autour d'une image commune : d'origine réunionnaise, authenticité et naturalité.

-> L'ADPAPAM

Les membres de l'association sont la CAHEB et l'APLAMEDOM et ses missions reposent sur le développement et la promotion des PAPAM. Pour ce faire, elle apporte des conseils techniques aux producteurs et commu-

nique sur la filière notamment par le biais du site internet « PAPAM péi ». L'ADPAPAM anime aussi diverses actions de la feuille de route PAPAM : évaluer les débouchés potentiels de chaque espèce, suivre l'évolution de la réglementation sur les huiles essentielles, développer de nouveaux marchés et structurer la filière baie rose.

Les organismes de recherche

-> L'ARMEFLHOR

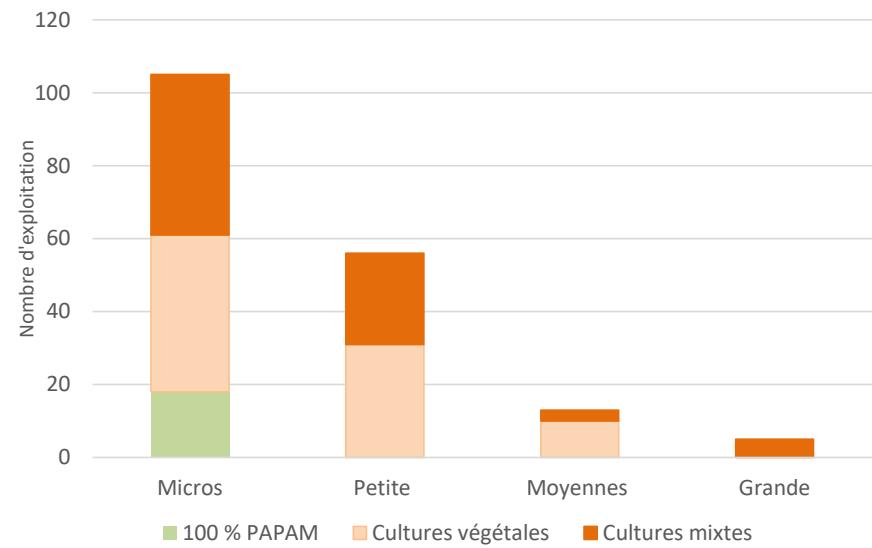
L'Association réunionnaise pour la modernisation de l'économie fruitière, légumière et horticole est un institut technique agricole pluridisciplinaire créé en 1992. L'armeflhor accompagne la modernisation et la création de filières diversifiées de production végétale (hors canne). Le pôle PAPAM répond aux besoins techniques des professionnels de la filière. Il mène des recherches agronomiques sur les plantes inscrites à la pharmacopée afin de conseiller les producteurs dans la conduite de leurs cultures. Les techniciens réalisent également des essais sur différentes espèces, aboutissant à des fiches techniques.

Concernant les plantes à parfum, le pôle a mené des travaux sur l'optimisation et la modernisation des alambics.

-> Université de La Réunion

L'université joue un rôle dans la valorisation des plantes médicinales réunionnaises. A travers le projet TrétZerbaj, lauréat du plan d'innovation d'Outre-mer France 2030, elle cherche à développer des produits thérapeutiques contre les maladies infectieuses locales (comme la Dengue ou le Chikungunya). L'université contribue ainsi à la mise en culture de plantes d'intérêt, en collaboration avec les producteurs de la filière. Ce projet allie innovation, santé publique et développement économique local.

Fig. 4 - Effectifs d'exploitations cultivant des PAPAM selon la dimension économique



Source : Agreste – recensement agricole 2020

Les autres acteurs

Le Parc national de La Réunion encadre la ceuillette en milieux naturels.

La chambre d'agriculture dispose d'un technicien qui accompagne les producteurs, notamment dans les montages de dossiers à l'installation ou à l'investissement.

L'institut de recherche pour le développement porte le projet Qualitiz. Celui-ci vise à mieux connaître la diversité génétique et chimique des plantes médicinales endémiques.

III. La production

Les chiffres de la production

En 2020, 118 ha de PAPAM sont cultivés à La Réunion dont 63 ha de plantes à parfum et 55 ha de plantes médicinales.

La production annuelle connue d'huile essentielle s'établit à 150 kg avec une variation importante selon les aléas climatiques (Fig. 5).

La production de plantes médicinales est difficile à estimer, la CAHEB commercialise 1 à 2 tonnes de plantes sèches annuellement, la production vendue par les tisaneurs n'est pas connue.

Les exploitations cultivant des PAPAM

En 2020, 182 producteurs de PAPAM

ont été recensés (hors vanille et plantes aromatiques alimentaires). Leur culture s'étend en moyenne sur 6 000 m². Parmi eux plus de la moitié produisent du géranium.

La production de PAPAM constitue le plus souvent un atelier de diversification :

- 21 exploitants (12%) n'ont aucune autre production agricole, sur un total de 21 ha (18 % des surfaces) ;
- 84 exploitants (46%) associent les PAPAM à d'autres cultures végétales (principalement fruitières et maraîchères), représentant 43 % des surfaces ;
- 77 exploitants (42%) combinent les PAPAM avec des cultures végétales et un atelier d'élevage (de petite taille), sur 39 % des surfaces.

Les exploitations cultivant des PAPAM sont des structures de très petites tailles économiques. En 2020, 105 exploitations, soit 58%, étaient classées en dimension économique micro, contre 43 % pour l'ensemble des exploitations agricoles (Fig. 4). La situation varie selon les types de production. La moitié des exploitations associant PAPAM et cultures végétales sont de dimension économique micro. Parmi les exploitations mixtes, combinant cultures végétales et élevages de très faibles effectifs, 57 % sont de dimension micro. Enfin, près de 90 % des exploitations spécialisées

PAPAM appartiennent à la catégorie micro.

IV. Le marché

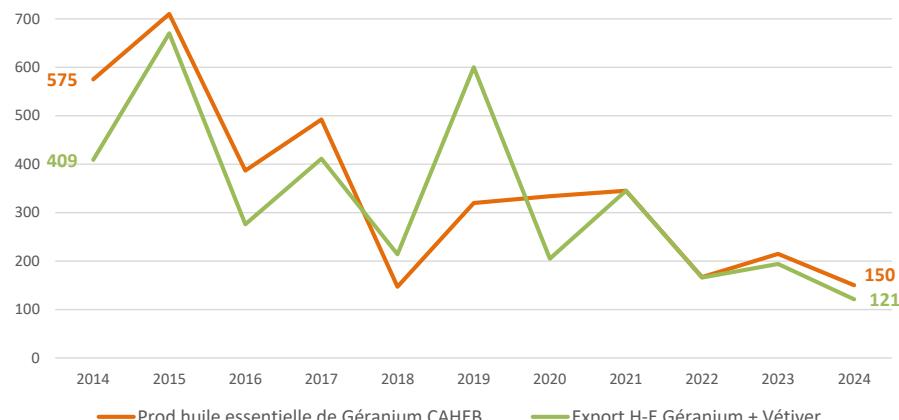
Le marché local

Les plantes médicinales cultivées à La Réunion sont destinées au marché local. Celui-ci comprend les pharmacies, avec les 34 plantes inscrites à la pharmacopée, les traditionnels tisaneurs présents sur les marchés forains, ainsi que la vente directe sur les exploitations. Très ancrées dans la culture créole, ces plantes sont consommées par une clientèle locale, mais elles attirent également les touristes, notamment à travers les visites d'exploitations et auprès des tisaneurs sur les marchés. Cependant, la demande reste limitée. Pour pallier ce manque de débouchés, la filière souhaite développer de nouveaux usages, notamment dans le domaine des compléments alimentaires, mais la réglementation actuelle ne le permet pas encore.

Les exportations

Les plantes à parfum sont majoritairement destinées à l'exportation. La CAHEB exporte plus de deux tiers de sa production d'huiles essentielles. Une centaine de tonnes de baies roses séchées sont aussi

Fig. 5 - Evolution de la production de la CAHEB et des exportations d'huiles essentielles de géranium et de vétiver



Sources : DAAF - Statistiques Agricoles Annuelles - Douanes

exportées pour un équivalent post extraction de 4 à 5 tonnes d'extraits. Les productions de la filière sont recherchées par les industries de la parfumerie et du cosmétique. Récemment, la coopérative a conclu deux partenariats avec de très grands parfumeurs, qu'elle approvisionnera en géranium et en vétiver.

Ces accords permettent à la filière de valoriser sa production et de financer des innovations techniques, comme la mécanisation, assurant la pérennité des cultures de plantes à parfum à La Réunion.

Perspectives

La CAHEB porte les projets de développement du géranium dans les bas et de mécanisation de la coupe. Ces avancées techniques devraient permettre d'implanter de nouvelles surfaces et d'atteindre une production annuelle d'1 tonne d'huile essentielle d'ici 2 ans. En parallèle, la coopérative mène des expérimentations de plantations hors-sol, sous-ombrières photovoltaïques et irriguées en goutte à goutte.

Pour les plantes médicinales, l'enjeu principal concerne le développement du marché local. L'inscription de nouvelles plantes à la pharmacopée française, la libéralisation de certaines d'entre elles ainsi que la diversification des usages et débouchés constituent les missions principales.

34 Plantes médicinales inscrites à la pharmacopée

Ambaville <i>Hubertia ambavilla</i>	Change écorce <i>Aphloia theiformis</i>
Ayapana <i>Ayapana triplinervis</i>	Colle-colle <i>Sigesbeckia orientalis</i>
Badamier <i>Terminalia catappa</i>	Faham <i>Jumellea fragrans</i>
Bois cassant <i>Psathura borbonica</i> , <i>Rubiaceae</i>	Jamblon <i>Syzygium cumini</i>
Bois d'Arnette <i>Dodonaea viscosa</i>	Fleur jaune <i>Hypericum lanceolatum</i>
Bois de demoiselle <i>Phyllanthus casticum</i>	Liane carré <i>Cissus quadrangularis</i>
Bois de galette <i>Pasathura borbonica</i> , <i>Sapindaceae</i>	Liane d'olive <i>Secamone volubilis</i>
Bois de Joli cœur <i>Pittosporum senacia</i>	Lingue café <i>Mussaenda arcuata</i>
Bois de sable <i>Indigofera ammonylum</i>	Patte poule <i>Vepris lanceolata</i>
Bois d'olive blanc <i>Olea lancea</i>	Quinquina Péï <i>Bremeria landia</i> var. <i>landia</i>
Bois d'olive noir <i>Olea europaea</i>	Tamarin <i>Tamarindus indica</i>
Bois d'osto <i>Antirhea borbonica</i>	Takamaka <i>Colophyllum tacamahaca</i>
Bois maigre <i>Nuxia verticillata</i>	Ti mangue <i>Psiadia dentata</i>
Bois pêche marron <i>Psiloxylon mauritianum</i>	Tombé <i>Leucas lavandulifolia</i>
Café marron <i>Coffea mauritiana</i>	Vacoa <i>Pandanus utilis</i>

La filière plantes à parfum et médicinales



CAHEB

Unique coopérative de producteurs de PAPAM



34 plantes médicinales de La Réunion inscrites à la pharmacopée française



27 producteurs de plantes à parfum

150 kg d'huiles essentielles/ an

13 producteurs de plantes médicinales

1 à 2 tonnes de plantes séchées / an

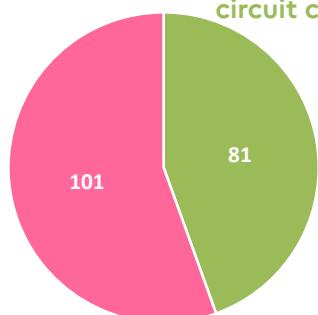
RECENSEMENT AGRICOLE 2020



182 Exploitations déclarent cultiver des PAPAM sur 118 hectares

dont 63 ha de plantes à parfum et 55 ha de plantes médicinales
les 2/3 des exploitations ne cultivent que des plantes à parfum

42 % commercialisent leur production en circuit court



Définition

Classe de dimension économique Afin de déterminer la dimension économique de l'exploitation, il est nécessaire de sommer toutes les productions présentes. Cela est possible en affectant à chaque donnée de structure un coefficient représentant le potentiel de production unitaire de chaque spéculature : les coefficients de PBS. Les exploitations peuvent donc ensuite être classées selon leur taille économique. Celle-ci est répartie selon une grille.